



# ARRÊTÉ PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

Commune de Valence-en-brie  
ARRONDISSEMENT de MELUN  
(SEINE-ET-MARNE)

01.64.31.81.35  
BP n°1 - 77830 valence-en-Brie  
contact@valence77830.fr

## ARRETE DU MAIRE N° 83/2024

Le Maire de la commune de Valence-en-Brie,

VU les articles L 2212-1 à L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU la demande en date du 5 novembre 2024 de la Société SETA ENVIRONNEMENT  
représenté par Monsieur LENOBLE patrice, 4 Rue des Champarts, 77830 LE CHATELET-  
EN-BRIE ;

**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer les travaux de remplacement des canalisations eaux  
potables et eaux usées ;

**CONSIDERANT** que pour permettre l'exécution des travaux Rue Émile PARQUET et assurer  
le bon fonctionnement des travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation  
Rue Émile PARQUET selon les dispositions suivantes ;

Les bénéficiaires des travaux sont la Communauté de Communes Brie des Rivières et  
Châteaux ;

### **ARRETE**

**ARTICLE 1:** Le stationnement et la circulation seront interdits Rue Émile PARQUET du 13  
novembre 2024 jusqu'à la fin des travaux. Sauf pour les services nécessaires aux riverains (aide-  
ménagère, soin infirmier, ...).

**ARTICLE 2 :** Il pourra être procédé à la mise en fourrière des véhicules gênants par les  
autorités compétentes dans les conditions prévues par les articles R. 325- 12 et suivants du Code  
de la Route ;

**ARTICLE 3 :** La signalisation correspondante sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 4 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément  
aux lois.

**ARTICLE 5 :** La signalisation nécessaires au chantier sera mise en place par l'entreprise et  
maintenu en bonne état pendant la durée des travaux.

**ARTICLE 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- à la Brigade de Gendarmerie de Le Chatelet-en-Brie,
- aux Pompiers,
- SETA ENVIRONNEMET,
- CCBRC,
- SMITOM,

Chargé chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à Valence-en-Brie, le 8 novembre 2024.

Le Maire, Pierre RACINE.

